



L'APRI vit et soutient le développement en Afrique

Cette Association pour la Promotion Rurale Internationale s'est donné comme objectif de soutenir des initiatives susceptibles de contribuer au développement des populations locales en partenariat avec elles.

Fondée officiellement en mars 2012, cette association a vécu sa cinquième Assemblée Générale et a pu procéder au renouvellement de plusieurs de ses membres.

Nous avons eu la joie de constater qu'après un temps d'apprentissage de notre rôle et de ce qu'exige la mise en forme de projets de développement, nous étions capables de faire de nouveaux pas.

Nous, membres de l'association, voyons plus clair sur le soutien que nous pouvons apporter aux Frères et Soeurs qui nous présentent des projets de développement. De leur côté, ils sont plus précis dans leurs demandes et dans le compte-rendu de l'utilisation des dons qui leur sont faits.

Nous constatons une fidélité des donateurs et une mobilisation de groupes locaux partenaires pour soutenir ou faire connaître les buts de l'Association.

APRI publie une lettre

qui rend compte des projets soutenus, de leurs avancées, de leurs questions. Cette lettre envoyée aux donateurs est publiée sur le site ou peut être demandée à La Houssaye.

La lettre de mai 2016 donne la parole à un jeune fermier qui a bénéficié de la formation en agriculture qui se vit à partir du prieré des Frères de Birni au Bénin. Elle rend compte de la question qui se pose au sujet du suivi de la nutrition des enfants à Copargo au Bénin.

Elle présente la demande de jardiniers qui s'organisent peu à peu en association pour valoriser ou transformer leur production, et celle d'éleveurs qui se regroupent pour améliorer le suivi de leur élevage.

APRI soutient aussi des groupements

de femmes qui vivent des sessions de formation sur des sujets qui touchent à la vie des familles ; des groupes qui luttent contre le VIH du Sida, le palu ou la tuberculose au Burkina-Faso...

En plusieurs lieux, il devient possible d'associer à ces actions de développement, des personnes qui ont bénéficié d'aide ou de formation. Elles sont relais auprès d'autres et dans de nouveaux villages.

APRI encourage les Frères et Soeurs pour qu'ils associent toujours plus les populations locales à ces projets pour qu'elles soient moteur de leur développement et se constituent en association afin de légaliser leur action et lui donner plus de solidité.

En France nous devons avancer dans la recherche de partenaires financiers du côté des entreprises ou des fondations. Nous voulons aussi travailler en réseaux avec d'autres organismes de solidarité et nous former pour plus de compétences.

L'engagement des donateurs, des bénévoles, et la volonté de nos Frères et Soeurs en Afrique pour travailler au plus près des populations, est le moteur qui nous engage à continuer.

Seur Lucie GUION

Membre de l'APRI

Prieré Notre-Dame-du-Rosaire

Lumigny (Seine-et-Marne)